

Personnel infirmier nouvellement diplômé

En 2017, on dénombrait en moyenne 44 infirmiers nouvellement diplômés pour 100 000 habitants dans les pays de l'OCDE, ce chiffre s'inscrivant dans une fourchette comprise entre 14 en République tchèque et au Mexique et 100 en Suisse et en Corée (Graphique 8.17). Ce vaste écart peut s'expliquer par les différences dans les effectifs et la pyramide des âges du personnel infirmier en exercice, dans la capacité d'accueil des écoles spécialisées, et dans les perspectives d'emploi.

Depuis 2000, le nombre d'infirmiers nouvellement diplômés a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception du Luxembourg, du Japon, de la République tchèque, de la Lituanie et de l'Irlande. Parmi ces derniers, seul le Japon a maintenu un nombre de nouveaux diplômés supérieur à la moyenne de l'OCDE. En Finlande, en Hongrie, et en Belgique, le nombre de nouveaux diplômés est récemment remonté à un niveau supérieur à celui observé en 2000 et, après avoir connu des baisses intermittentes, se situe aujourd'hui nettement au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

En Pologne, en Turquie et au Mexique, le nombre annuel de nouveaux infirmiers diplômés, bien qu'il ait plus que décuplé depuis 2000, demeure nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE. Les augmentations d'au moins 50 % entre 2000 et 2017 sont fréquentes et observées dans des pays qui affichent un nombre élevé, moyen et faible de nouveaux diplômés par habitant (Graphique 8.18). Au total, le nombre de nouveaux diplômés dans l'OCDE est passé d'environ 450 000 en 2006 à plus de 550 000 en 2017.

La progression des effectifs d'infirmiers nouvellement diplômés s'explique, dans la plupart des cas, par la politique volontariste mise en place quelques années auparavant pour relever le nombre d'étudiants admis dans les écoles d'infirmiers en réponse aux préoccupations concernant les pénuries, ressenties ou pressenties (OCDE, 2016^[1]). Dans les réponses à l'Enquête sur les caractéristiques des systèmes de santé conduite par l'OCDE en 2016, aucun des pays participants n'a indiqué avoir diminué le nombre d'admissions, de nombreux pays déclarant au contraire l'avoir relevé (OECD, 2016^[2]). Le nombre de nouveaux diplômés devrait donc continuer d'augmenter dans la plupart des pays au cours des prochaines années.

En Norvège, le nombre d'étudiants qui sont admis dans des programmes de formation en soins infirmiers et diplômés à l'issue de ce cursus progresse, en particulier depuis 2010, et le nombre d'infirmiers nouvellement diplômés en 2017 était

supérieur d'un tiers à celui enregistré en 2000, ce qui devrait contribuer à renforcer l'offre de personnel infirmier. Toutefois, jusqu'à un infirmier nouvellement diplômé sur cinq exerce en dehors du secteur de la santé. Ce constat a donné lieu à la mise en place d'une série de mesures ces dernières années pour améliorer les conditions de travail des infirmiers et ainsi accroître les taux de rétention, notamment avec des hausses de salaire.

En Italie, le nombre d'infirmiers nouvellement diplômés a augmenté assez rapidement dans les années 2000 mais s'est stabilisé et a même légèrement reculé ces dernières années. Tandis que le nombre d'étudiants admis dans les programmes de formation infirmière est resté plus ou moins stable au cours de la décennie, on a observé une chute sensible du nombre de candidatures (réduction de moitié), ce qui dénote une perte d'intérêt pour la profession.

Définition et comparabilité

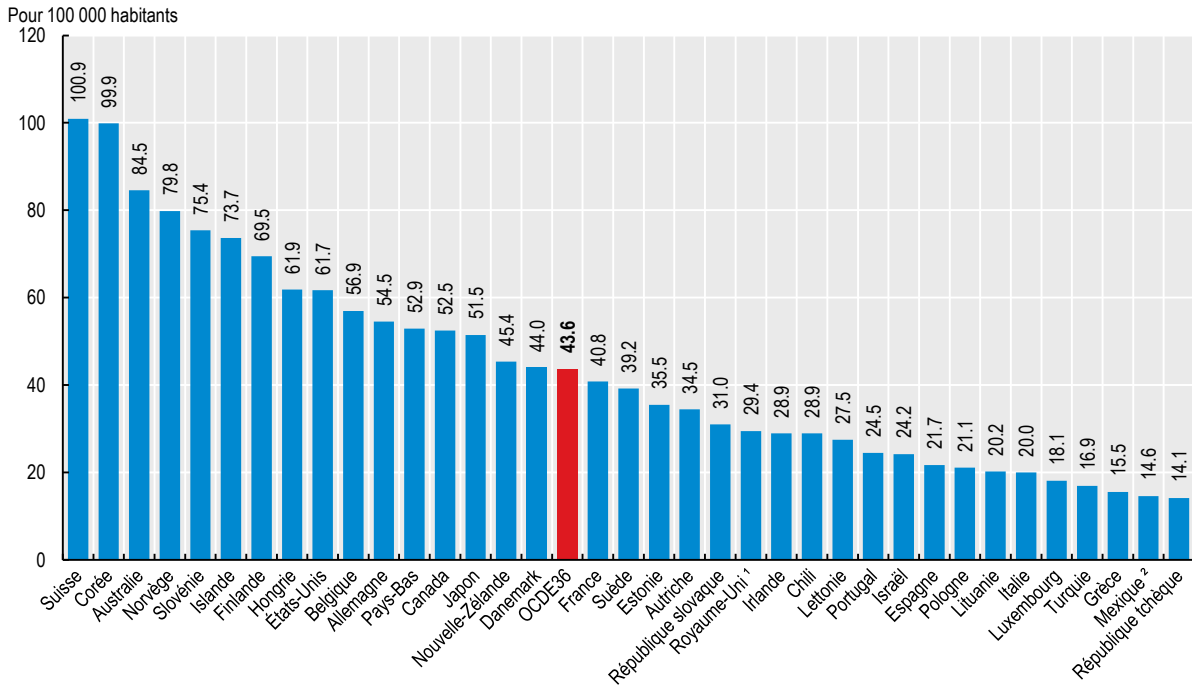
Les infirmiers nouvellement diplômés sont les étudiants qui ont obtenu un diplôme reconnu, nécessaire pour devenir infirmier certifié ou agréé. Il comprend les diplômés issus de filières de formation d'infirmiers de niveaux divers. Il ne tient pas compte des étudiants titulaires de masters ou de doctorats, pour éviter de comptabiliser deux fois les personnes qui obtiennent des diplômes supplémentaires.

Dans le cas du Royaume-Uni, les données correspondent au nombre de nouveaux infirmiers qui reçoivent l'autorisation d'exercer.

Références

- [1] OCDE (2016), *Health Workforce Policies in OECD Countries: Right Jobs, Right Skills, Right Places*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264239517-en>.
- [2] OCDE (2016), *OECD Health System Characteristics Survey 2016*, <http://www.oecd.org/els/health-systems/characteristics.htm>.

Graphique 8.17. Infirmiers nouvellement diplômés, 2017 (ou année la plus proche)

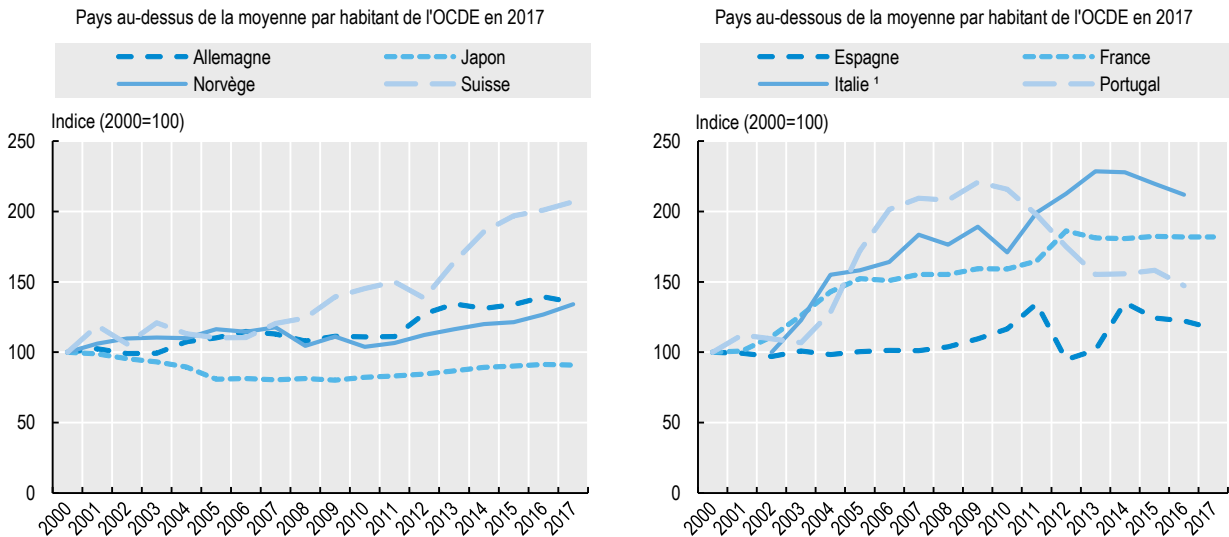


1. Pour le Royaume-Uni, les données se rapportent aux nouveaux infirmiers recevant une autorisation d'exercer, ce qui peut impliquer une surestimation si certains sont formés à l'étranger. 2. Pour le Mexique, les données portent uniquement sur le personnel infirmier issu d'une filière de niveau supérieur.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2019.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934070035>

Graphique 8.18. Évolution du nombre d'infirmiers nouvellement diplômés dans divers pays de l'OCDE, 2000-17



1. Indice pour l'Italie, 2002 = 100.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2019.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934070054>



Extrait de :
Health at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/4dd50c09-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Personnel infirmier nouvellement diplômé », dans *Health at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b56e79d0-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.